



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 8 MAI 2023 - N° 1256 - 53° ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Le sacre

Le roi Charles III a reçu l'onction, tel le roi David par le prophète Samuel, lors d'un office liturgique. Pourtant, le pays est l'un des moins religieux de la terre. Le pourcentage des « sans religion » a grossi en dix ans de 25 à 37 % de la population. Et parmi les croyants, les seuls qui soient en progression sont les musulmans et les hindous. Le Premier ministre est hindou et le *First Minister of Scotland* musulman.



Issus des diverses dénominations et de toutes couleurs, Lord Kamall, Lord Patel, Lord Singh, la baronne Merron, la baronne Benjamin, la baronne Amos ont porté en procession plusieurs des insignes royaux : le sceptre, l'orbe, l'épée, les bijoux de la couronne. Pour tous, rouge était la robe, blanche l'hermine.

La dernière fois, c'était il y a soixante-dix ans. L'aristocratie héréditaire assumait ces fonctions comme elle l'avait toujours fait depuis la nuit des temps, ou plus exactement la Glorieuse Révolution (1688). Elles sont désormais dévolues en vertu du mérite individuel et non de celui des ancêtres. La monarchie sacrée est aussi une monarchie représentative. Elle est le reflet fidèle de la société. Le cérémonial s'accorde à la modernité.

En 1953, Élisabeth avait 27 ans. Au lendemain de la guerre, elle incarnait la jeunesse et le renouveau. On ne savait pas alors que son règne serait le plus long de l'Histoire. Charles en a 74. Son avenir ne durera pas autant. Le défi est plus lourd à relever en moins de temps. La population au quotidien est inquiète. Le roi, contrairement à tant de présidents, est une figure compatissante et apaisante.



La France dans le chaos

Les inexcusables violences des fins de manifestation sont les signes visibles du chaos social et politique provoqué par Emmanuel Macron.



WIKIPEDIA, © JULES.

Physiquement isolé dans son périmètre de sécurité lorsqu'il se déplace pour faire de la « pédagogie », le Jupiter déchu multiplie les promesses alors que son gouvernement privé de majorité absolue est paralysé.

Toujours confronté à une mobilisation populaire aussi massive que déterminée, le milieu dirigeant a perdu les paris qu'il faisait sur l'essoufflement du mouvement et sur l'éclatement

de l'intersyndicale. Il en est réduit à distribuer quelques avantages tout en retirant ou en différant ses principaux projets de réforme.

En proie à une agitation confuse, la « gouvernance » est incapable de protéger les classes moyennes et populaires de l'insupportable hausse des prix alimentaires. Les Français n'ont pas encore exprimé toutes leurs colères. L'article de B. La Richardais en page 2.

Une justice constitutionnelle ?

Il n'y a pas de *Sages* rue de Montpensier. Leur parole n'est pas d'or ; elle est plombée par les intérêts privés.

Le Conseil constitutionnel a longtemps bénéficié d'une réputation qui reposait sur la méconnaissance de ses pratiques. Il n'est désormais plus possible de lui témoigner le moindre respect.

Dans un livre bourré de science juridique autant que d'explosifs, Lauréline Fontaine explique que ces faux sages ne

peuvent prétendre au statut de juges constitutionnels en raison des conditions de leur nomination, de leurs engagements passés et de leur inculture juridique. Très proches des grands intérêts privés et du pouvoir établi, ils ignorent résolument les principes fondamentaux qu'ils sont censés protéger. L'article de Casimir Mazet en page 12.

Dans ce numéro :

Page 4 : L'Union européenne et les ressources rares.

Page 5 : Qu'est-il arrivé à Paris ?

Page 7 : L'Inde et la France ensemble sur le solaire.

Page 11 : Mauriac et Barrès.

Page 12 : Le Conseil constitutionnel contesté.

Page 14 : Monarchie parlementaire et réforme des retraites.

Page 16 : Éditorial : Vers la reconstruction ?

Emmanuel Macron : *Moi, le Chaos !*

Ultime paradoxe du “progressisme” macronien : la répétition, longue comme un jour sans pain, des mêmes mots et des mêmes gestes. Il s’agit de masquer, pour soi-même et les autres, la paralysie de la gouvernance et son isolement face à un peuple massivement révolté.

L'isolement est manifeste. Pour que Macron et les macroniens puissent se déplacer hors de leurs résidences, il faut, au Stade de France et dans diverses villes du pays, créer des zones de sécurité protégées par la Gendarmerie mobile et des CRS, et procéder à des confiscations ou tentatives de confiscation, également ridicules, de casseroles, sifflets, cartons rouges, gilets jaunes, mégaphones – avec parfois le renfort de drones et de maîtres-chiens.

Bien entendu, ce déploiement de forces et ces contrôles vexatoires alimentent la colère et suscitent un match interilles de casserolade. Pour les manifestants et pour les téléspectateurs, il ne fait aucun doute que l'homme que protègent les gardiens de l'ordre est le premier fauteur du désordre, la cause immédiate du malheur commun.

Ce qui fascine dans cette séquence, c'est l'attitude d'Emmanuel Macron. Il semble avoir atteint le point ultime d'un processus de rigidification de la non-pensée, de mécanisation du geste et de la parole qu'on croyait réservé aux autocrates en bout de course.

Confronté à une des révoltes sociales les plus massives et les plus cohérentes de toute notre histoire, l'homme qui a provoqué ce mouvement ne doute pas une seconde de lui-même. Dans un entretien accordé au *Parisien* le 23 avril, Emmanuel Macron ne reconnaît qu'une seule erreur – celle de « ne pas être assez présent pour donner une constance et porter cette réforme moi-même ». Ce qui signifie que le Premier ministre et les ministres n'ont pas été à la hauteur de la tâche pédagogique qu'il leur avait été assignée !

L'idée du déficit d'explication envers une foule trop bête pour saisir du premier coup la nécessité de la réforme qui va la frapper est bien antérieure à la macronie. Emmanuel Macron ne fait que reprendre un poncif et, quand il va sur le terrain, l'explication de la



Élisabeth Borne. Sa triste prestation le 26 avril pour présenter la « feuille de route des cent jours » laisse penser qu'elle et son gouvernement sont en sursis.

WIKIPÉDIA – © ANDREA ANDRIANI

réforme des retraites se limite à une injonction moralisatrice : il faut faire un effort ! Comme cet « effort » est demandé aux classes moyennes et populaires depuis quarante ans, sans le moindre résultat tangible, par les défenseurs des grandes fortunes et des superprofits, il n'est pas étonnant que la « pédagogie de la réforme » tombe à plat.

Emmanuel Macron ne se contente pas de créer du désordre partout où il passe et d'alimenter la colère par sa morale à deux sous. Il balance des dizaines de promesses qui provoquent autant de confusion que d'incrédulité. Déjà, en avril 2022, il avait présenté son programme pour les cent pre-

miers jours de son deuxième mandat avec une réforme des retraites et plein de mesures sympas contre l'inflation. Objectif : éviter un acte II des Gilets jaunes.

Le cinglant ratage de ce plan mirifique n'a pas empêché le lancement d'une nouvelle campagne de cent jours pour relancer le mandat. Et là, c'est Noël en mai. De sa hotte, Emmanuel Macron a sorti des mesures pour les enseignants, une loi sur l'immigration, le désengorgement des urgences, la rénovation des établissements scolaires en forme de passoires thermiques, la végétalisation des cours d'école ainsi que la réindustrialisation, la restauration de l'ordre public et bien

d'autres merveilles.

Tout ce fatras a été repris et, comme on dit, « décliné », dans la feuille de route qu'Élisabeth Borne a présentée à la presse. À la presse, non au Parlement, alors qu'un plan d'une telle ampleur aurait dû faire l'objet d'une déclaration de politique générale. Mais le gouvernement n'a pas de majorité et le Premier ministre a préféré s'en tenir à une opération de communication. Puis on apprend que le projet de loi sur l'immigration était retiré et que bien d'autres textes étaient placés en zone d'attente pour une durée indéterminée. Pas de chance pour Élisabeth Borne : c'est elle qui doit assumer la fin du fait majoritaire qui existait

Sur le mur de Jean Chouan

ÇA FAIT 40 ANS QU'ON DIT AUX FRANÇAIS DE FAIRE DES EFFORTS DANS TOUS LES DOMAINES, ET PLUS ILS FONT DES EFFORTS, PLUS ÇA SERT À RIEN. ÇA NE VOUS RAPPELLE PAS QUELQUE CHOSE ?



ALORS POUR REMERCIER L'AUTRE, LÀ, QUI SE PREND POUR DE GAULLE EN PLUS GÉNIAL, LES FRANÇAIS, ON A DÉCIDÉ DE LUI FAIRE UN CADEAU !



depuis 1960 et qu'on croyait consubstantiel à la V^e République.

Faute de pouvoir agir, la gouvernance macronienne ne se contente pas de faire des discours. Elle fait aussi des paris, repris par BFMTV et *Le Figaro*. Paris sur l'essoufflement du mouvement social après le 49.3. Sur la fin du débat sur les retraites et sur l'éclatement de l'intersyndicale après la première décision du Conseil constitutionnel. Paris sur le 1^{er} Mai, qui devait être un baroud d'honneur. Nouveau pari sur l'éclatement de l'intersyndicale et sur le pourrissement du mouvement...

Emmanuel Macron et la macronie ne voient pas un phénomène massif et quotidiennement vécu par les Français : la hausse atterrante des prix alimentaires, contre laquelle rien de sérieux n'a jamais été entrepris par la « gouvernance ». Dans son entretien au *Parisien*, le chaoticien en chef s'est contenté d'annoncer que « ça va être dur jusqu'à la fin de l'été ». C'est le même homme qui, après ce glacial aveu d'impuissance, ose dire que Marine Le Pen gagnera « si on ne sait pas répondre aux défis du pays et si on installe une habitude du mensonge ou du déni du réel ».

Incapacité ? Mensonge ? Déni du réel ? Tu l'as dit, bouffi ! ■

B. LA RICHARDAIS.

Retraites : la réforme pour rien

En passant en force sa réforme des retraites, le gouvernement voulait « rassurer les marchés ». Non seulement c'est raté, mais il a très probablement accéléré la combustion de la mèche du baril social.

Passant de AA+ à AA-, la notation de l'agence Fitch est bien plus une mauvaise note pour le trio Emmanuel Macron, Elisabeth Borne et Bruno Le Maire que pour la France.

Elle souligne surtout le non-sens d'une telle notation et l'imposture de l'idéologie ultralibérale qui la nourrit. En effet, ce n'est un secret pour personne que cette réforme des retraites n'est pas le fruit d'une nécessité économique et sociale indiscutable, mais le résultat d'une volonté de soumettre la France à l'idéologie dominante qui exige un équilibre budgétaire et un faible endettement sous peine de dégradation de la notation qui commande le niveau des taux d'intérêts payés. En d'autres termes, si la France ne réalise pas cette réforme socialement régressive, elle voit sa note dégradée. Mais si elle l'impose par la force comme l'a fait le gouvernement, sa note est également baissée car, ainsi



Bruno Le Maire. Tout à ses romans, il n'a pas vu venir la décision de l'agence Fitch.

que le mentionne le communiqué de l'agence, « l'impasse politique et les mouvements sociaux (parfois violents) constituent un risque pour le programme de réformes de Macron et pourraient créer des pressions en faveur d'une politique budgétaire plus expansionniste ou d'un renversement des réformes précédentes ». Remarquable rationalité des « marchés », n'est-ce pas ? Pile je gagne, face tu perds...

Mais le plus important n'est pas là, après les mobilisations lors des innombrables défilés du 1^{er} Mai contre cette réforme injustifiée et antidé-

mocratique. En effet, des observateurs sérieux considèrent qu'il y aura un « avant » et un « après » 1^{er} Mai 2023. Ils s'appuient pour cela sur le constat suivant : contrairement aux Gilets jaunes où les classes précarisées et en grande souffrance sociale de la France périphérique constituaient le gros des troupes, celles, très nombreuses, qui ont défilé le 1^{er} Mai étaient composées pour une part importante des classes moyennes, nettement plus présentes qu'en 2018 et 2019. La deuxième différence, essentielle, c'est le très solide, unanime et semble-t-il durable front syndical qui s'est constitué pour empêcher cette régression sociale et canaliser une colère grandissante contre la classe dirigeante, colère qui ne semble pas prête à retomber. D'autant moins qu'est entré dans le « jeu » en 2022 un élément déterminant pour la suite : l'inflation. Son taux annuel se situe à 5,6 % à fin mars, mais c'est surtout celui qui concerne le prix des produits alimentaires courants – 15,8 % à la même date – qui touche de plus en plus de Français. Et si cela devenait enfin : « Pile nous gagnons, face ils perdent » ? ■

LOÏC DE BENTZMANN.

La politique au crible

■ Mayotte : le cirque Darmanin.

– Une population consternée, des élus atterrés, 1800 policiers et gendarmes l'arme au pied, voilà le beau résultat de l'opération Wuambushu, lancée à grands coups de trompe par le ministre de l'Intérieur. On voulait démanteler les bidonvilles, et le tribunal de Mayotte interdit toute démolition ; on voulait renvoyer les clandestins comoriens chez eux, et leur gouvernement nous claque la porte au nez ; on voulait tranquilliser la population (essentiellement musulmane), et l'on choisit d'intervenir en pleine fête du ramadan. Bref, Darmanin montre ce qu'il est : un fier-à-bras doublé d'un amateur ! Pour la plus grande joie des délinquants et trafiquants qui sèment la terreur dans l'île. Et au grand désespoir des Mahorais qui n'ont plus grand-chose à attendre

d'un pouvoir qui a laissé, des années durant, la situation empirer. Mayotte a voté en 2022 à plus de 42 % pour Marine Le Pen ; aux prochaines élections, elle devrait faire entre 80 et 90 % !

■ Mayotte : l'inertie diplomatique.

– Ce qui frappe également, dans le drame que vit Mayotte, c'est le silence de nos diplomates. Il est vrai qu'ils ont beaucoup à se faire pardonner. Faut-il rappeler que l'actuel gouvernement des Comores a fait l'objet de tous leurs soins ? En 2019, la France signait une convention de coopération avec Moroni (qui nous coûte 150 millions d'euros par an), en contrepartie d'une reprise des clandestins émigrés à Mayotte, que Moroni refuse aujourd'hui d'accueillir. On est même allé jusqu'à faciliter l'élection à la tête de l'Union africaine du président des Comores, qui est connu pour-

tant dans toute l'Afrique comme un voyou notoire et qui se sert de cette tribune pour dénoncer l'attitude « coloniale » de la France ! Le même accueille maintenant à bras ouverts, selon une enquête de *L'Express*, les sbires de Poutine, trop contents de profiter du chaos pour affaiblir la France en Afrique de l'Est. Qu'en dit le Quai d'Orsay ? À ce stade : rien !

■ Sainte-Hélène est en vue !

– Pénible spectacle que cette conférence de presse d'Elisabeth Borne où elle récite sans conviction le menu des « Cent jours » décidé par Emmanuel Macron ! Une loi travail que personne ne veut négocier, une aumône pour la justice, une planification écologique qui ne planifie rien, la transformation de Pôle Emploi en France Travail, sans changements. Le tout sans majorité. Et après les cent jours ? Waterloo !

■ Le Maire bientôt sous la Coupole ?

– On a vraiment du temps libre quand on est ministre sous Emmanuel Macron. Après Marlène Schiappa et ses photos de charme dans *Playboy*, voici Bruno Le Maire qui dévoile le fruit de ses occupations nocturnes, voire diurnes, sous la forme d'un roman élégamment titré *Fugue américaine*. Comme l'ouvrage déborde de détails crus ou croustillants, François Ruffin, qui est un mauvais camarade, a laissé entendre que Le Maire écrivait « des livres érotiques pour la collection Harlequin ». À défaut de voir son œuvre prochainement couronnée par l'Académie, l'actuel locataire de Bercy pourra toujours se consoler en s'organisant de longues vacances aux États-Unis, comme le suggère le titre de son roman. Pour son plus grand profit... et pour notre plus grand soulagement.

HUBERT DE MARANS.

Dépendance aux matières critiques chinoises : le plan de l'UE

La pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ont démontré la dépendance de l'UE envers la Chine, notamment en ce qui concerne les matières premières. Face à ce constat alarmant, la Commission européenne propose une nouvelle législation.

La transition écologique et numérique est le grand projet de l'Union européenne, à ceci près qu'elle se trouve dépendante de la Chine s'agissant des matières premières critiques (MPC). Rappelons à titre d'exemple que la Chine fournit à elle seule 86 % de l'approvisionnement mondial en terres rares, matériaux essentiels à la fabrication des batteries de voitures. De plus, en raison de l'accélération de la transition écologique, la demande de minerais à fort impact augmentera de 500 % d'ici 2050, selon les projections de la Banque mondiale. Aussi, la demande en métaux des terres rares pour les éoliennes devrait se multiplier par 4,5 d'ici 2030. Le lithium, élément-clé des batteries des véhicules et appareils électriques, devrait voir sa demande multipliée par 11 d'ici 2030 et par 57 d'ici 2050, selon les estimations de la Commission. Les pénuries durant la pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, ainsi que la mise en œuvre par



Production mondiale de lithium. En 2022, plus du tiers de la production était déjà réalisé par des compagnies sous contrôle chinois.

les États-Unis d'un plan d'investissement à grande échelle (IRA) ont sorti l'UE de sa torpeur, l'obligeant à penser aux risques d'approvisionnement. C'est pourquoi la CE présentait, le 16 mars dernier, le nouveau règlement sur les matières premières critiques (European Critical Raw Materials Act: CRM Act), qui vise à réduire la dépendance de l'Union en augmentant la production de manière durable, tout en diversifiant les sources d'approvisionnement. Ainsi sont fixés certains objectifs explicites que l'UE devrait atteindre d'ici 2030. En conséquence, un dixième des matières premières stra-

tégiques devra être extrait au sein de l'UE, soit 3 % seulement ! Les objectifs de recyclage sont fixés à 15 %, pourcentage largement inférieur aux ambitions d'un tel projet. Enfin, 40 % des métaux raffinés consommés par l'Europe devront provenir de ses usines, et le Vieux Continent devra éviter que certains minerais ne soient importés que d'un seul pays tiers. L'UE publie une liste de matières « stratégiques », considérées comme cruciales pour les industries de la défense, du numérique, du spatial et de la transition écologique, et pour lesquels la sécurité d'approvisionnement n'est pas garantie. La Commission

WIKIPEDIA © CON-STRUCT.
vise également à sécuriser les chaînes d'approvisionnement de ces matières premières en soutenant financièrement des projets d'extraction, de traitement et de recyclage dans l'UE et hors d'elle, et donc à développer un réseau, ce qui signifie mettre en place une politique diplomatique conséquente qui mettra forcément l'UE en concurrence avec les USA.

Longtemps, l'UE n'a pas compris quels étaient les enjeux de la politique agressive des États-Unis envers la Chine, aveuglée par son atlantisme viscéral. Le projet CRM Act, primordial dans le monde nouveau et incertain qui se dessine n'est cependant pas assez ambitieux tant les enjeux sont colossaux : l'UE doit impérativement jouer la carte de l'indépendance énergétique maximale, ce qui demande de sa part d'être plus agressive envers ses concurrents avec notamment des investissements financiers beaucoup plus importants que ceux qui sont prescrits. Mais pour cela, il faut qu'elle sorte de ses dogmes mortifères afin qu'elle puisse enfin s'adapter à la démondialisation déjà en marche, qui ébranle tous les paradigmes existants. Saura-t-elle y parvenir ? ■

AYMERIC DARAN.

Brèves sociales

■ **Les rats quittent le navire.** – Depuis la nomination à Matignon d'Élisabeth Borne, il y a dix mois, seize ministres ou secrétaires d'État ont perdu leur conseiller en communication. Derniers en date (le 30 avril) : Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, et Sébastien Lecornu, ministre des Armées. Ce phénomène est révélateur du borborygme dans lequel est plongé le chef de l'État depuis qu'il a ouvert le chantier de la réforme des retraites : alors qu'il pensait pouvoir masquer son absence de projet politique par une stratégie de communication – ce qu'on nomme dans le milieu des communicants un récit –, plus personne ne sait, aujourd'hui, que faire ni que dire.

■ **Union syndicale.** – L'intersyndicale, dans un communiqué du 2 mai, après la réunion des numéros 1 de toutes les organisations qui la composent, appelle à une 14^e journée de mobilisation le 6 juin, soit l'avant-veille de l'examen de la proposition de loi déposée par le groupe Libertés, indépendants, outre-mer et territoires (LIOT) abrogeant la réforme des retraites. Ce même texte informe que toutes les organisations syndicales répondront favorablement à l'invitation d'Élisabeth Borne dès qu'elle leur sera envoyée, regrettant toutefois que « le Gouvernement [ait] annoncé l'ouverture d'un cycle de concertations sans que l'objet ni le cadre ne soient précisément fixés ». Enfin, et ce dernier paragraphe pourrait constituer une réponse à ceux qui s'interrogent sur l'avenir de

l'intersyndicale, le communiqué précise : « Les organisations syndicales [...] travailleront à des propositions intersyndicales communes mettant à contribution les employeurs, pour que les préoccupations des salariés soient enfin prises en compte, en matière de salaires, de conditions de travail, de santé au travail, de démocratie sociale, d'égalité entre les femmes et les hommes et d'environnement notamment ».

■ **Régression sociale.** – Avant la réforme des retraites, le gouvernement s'était attaqué à celle de l'assurance chômage. Les premières mesures ont été mises en œuvre dès 2019, et les dernières fin 2022. Objectifs : lutter contre le recours abusif aux contrats courts par l'instauration d'un bonus-malus sur les cotisations chômage pour

les entreprises afin de les inciter à embaucher sur de longues durées, encourager à la reprise de l'emploi des chômeurs par l'adoption de nouvelles règles d'indemnisation, réaliser des économies pour l'assurance chômage. Objectifs atteints, selon une première évaluation de l'Unédic : depuis fin 2021, le nombre d'entrées à l'Assurance chômage a diminué (évolution attribuable pour partie, non pas tant à une conjoncture favorable, qu'à l'entrée en vigueur des nouvelles conditions d'ouverture de droits au chômage : 6 mois au lieu de 4), et, au 1^{er} semestre 2022, 40 % des allocataires, soumis à la nouvelle réglementation, ont une allocation nette inférieure à 29,56 € par jour, équivalant à 900 € nets par mois, contre 27 % des allocataires au 1^{er} semestre 2019.

NICOLAS PALUMBO.

Qu'est-il arrivé à Paris ?

Dans chaque Parisien, il y a un amoureux qui se demande ce qui s'est passé. Les reproches convergent vers sa maire. Pourtant, le mal est plus profond. La Ville Lumière a perdu plus que sa vie populaire : son âme. Paris est un message universel à porter, mais celui-ci peut susciter l'effroi !

Qu'est-il arrivé à Paris ? Toutes les conversations entre Parisiens (ou exilés) frémissent d'un même trouble. Les uns pointent la saleté, les rats, la voirie abandonnée à la laideur, un Paris bidonville et les barrières de travaux, toujours entamés, jamais terminés, le danger d'une circulation anarchique des petits roulants rapides... Ces critiques, souvent de nostalgiques d'un Paris haussmannien, convergent vers l'incompétence, assez universellement reconnue, d'une maire d'appareil aux méchantes manières. Anne Hidalgo serait la maire de tous les maux, par la relation psychanalytique qu'elle entretient avec la saleté, comme par sa phobie des comptes publics, et, pour certains, son remplacement par une jet-setteuse de droite, Rachida Dati, la solution. Pour la nouvelle bourgeoisie, le premier Clément Beaune venu à la tête du business ferait l'affaire. Les poubelles pourrissent, d'évidence, être mieux vidées, mais les élections de 2026 ne changeront rien au triste destin de Paris. Il n'est pas question de préparer la victoire d'un des trois favoris, biberonnés à Sarkozy, Hollande ou Macron, mais de nous poser ensemble, en toute indépendance, la question de l'intérêt général : que s'est-il passé ?

Des connaisseurs pointeront le système électoral, la loi PLM. Une ville gigantesque, sur laquelle les Parisiens n'ont aucune prise, principauté de fait, divisée en mairies d'arrondissement, sans pouvoir ni responsabilités vis-à-vis des citoyens, et pourtant chacune de la taille d'une capitale régionale. Imagine-t-on les habitants de Rouen (le XX^e arrondissement) ne relevant que du conseil régional ? Que dire de la mairie centrale, sorte d'extraterritorialité, composée d'élus hors-sol, cooptés dans l'opacité des allégeances de salon ? Si une mairie se caractérise par la proximité, oui, Paris est une aberration politique ! Faute d'ancrage, la municipalité tourne sur elle-même, doublonne et singe l'État, se prend pour la capitale. C'est criant dans les arts depuis Delanoë, où l'institution se veut LA Culture, dévore la ville créative, et l'expression des Parisiens avec, ou s'invente le rôle de leur faire la morale *woke*.

Grattons encore ? Et si l'institution même d'une mairie en 1977 avait été une erreur ? Au risque de froisser les lieux communs, bousculons Chirac et Dela-

noë. Le premier a rétréci Paris à un fief électoral, agréable aux retraités aisés, à la manière de Nice ou de Neuilly ; le second s'est fait zélé d'un eldorado pour Rastignac écolos, « montés » à Paris. Ces édiles successifs se caractérisent non par les bourgeoisies concurrentes qu'ils ont favorisées, bleues ou roses, nouvelle ou ancienne, du XVI^e ou du XI^e, mais par l'éviction de l'acteur central de l'histoire



Le Paris d'Anne Hidalgo. Des travaux partout, jamais achevés.

Une ville gigantesque, sur laquelle les Parisiens n'ont aucune prise, principauté de fait, divisée en mairies d'arrondissement, sans pouvoir ni responsabilités.

parisienne : le peuple. Renvoyé dans des cages à lapins bâties à la hâte au prix de la destruction des charmants villages d'Île-de-France, désormais banlieues. Arraché à cette sociabilité si particulière, des cours, des cafés et de la rue parisienne. Combien d'anciens en sont morts, d'une tristesse qu'on n'entendra jamais ?

Si le Paris du XXI^e siècle nous fait l'effet d'une jolie coquille vide dont on aurait retiré l'escargot, c'est que l'escargot, c'était lui ! Ce poétique, qu'ont compris Doisneau, Prévert, Fallet, les chansons de Barbara ou les films de Sautet. N'en déplaise aux haussmanniens, Paris, ce n'est pas que les fontaines Wallace. Paris, c'est une âme populaire ! C'est un art de la relation, entre inconnus et tronches d'habitues, dans la rue ou au zinc ; des pêcheurs, le mégot au bec ; c'est le bruit de l'imprimerie de quartier ; les remarques de la pipelette ; le passage vivant de l'artisan ; le coin de porte cochère où on échange des baisers. Paris, ce sont ces substances qui ont été vidées de la ville et qui fabriquaient l'imaginaire de

sa rue : les étudiants, chassés du Quartier latin, et avec eux le Paris des libraires ; les avocats virés du Palais, comme les prostituées avec les marchands de légumes des Halles.

Les petits lieux surtout, où nos incongrus se mélangeaient dans des répliques gouailleuses, pétillantes d'intelligence d'en bas. Comme les moineaux, disparus aussi. Et les peuples du monde qui le peuplent, dans leurs cultures étanches, n'étaient que partiellement notre soif de Paris villages. Dans ce vaste mouvement, hygiénique, rationnel, du capitalisme qui met le local toujours plus sous les dents du global, on pourrait évoquer le coût de la vie, les appartements transformés en Airbnb et les immeubles familiaux en hôtels... Ce n'est pas seulement la petite usine qui a été effacée de notre quotidien, mais avec elle, l'atelier, le restaou ouvrier, le caf'conc', le commerçant sincère dont la boutique reflétait la personnalité. La *start-up*, le *street food*, le cabinet d'architecte numérique, l'association qui s'occupe des pauvres, la banalisation des franchisés, les codes-barres et la classe managériale en patinette qui les ont remplacés ne répondent plus de l'âme. Pire, ils la laissent en souffrance.

La dystopie d'un Paris sans peuple, sans métiers, sans enfants, remplace « le four où cuit le pain intellectuel du monde », par un destin de *duty free*. Elle culmine dans la rencontre entre les intérêts de l'hyperclasse et des bourgeoisies touristiques globales. Là, LVMH achète un quartier ou deux, la mairie le piétonnise, moins pour ses bobos à elle, que pour faciliter les *selfies*, preuve de réussite sociale des touristes asiatiques au milieu de leurs emplettes de parfumeur. Paris devient un trophée de chasse, dont la mairie attise « l'attractivité », pour toujours plus de « compétition mondiale touristique » tout en se proclamant écolo (cherchez l'erreur...).

Le coup d'œil écologique, ici, donne le vertige ; la civilisation née de Christophe Colomb trouve son point de bascule. Ne sommes-nous qu'une Amazonie parmi d'autres, du vaste moloch capitaliste pour qui le bois rare d'un arbre justifie la coupe rase d'un hectare s'il satisfait à la consommation instantanée d'un ego lointain ? Ce Paris, dont la magie avait pour nous un sens quasi liturgique, n'est-il plus qu'un produit dans l'océan du marché des biens et des personnes ? La question des amoureux de Paris devient celle de tous les territoires, de France et d'ailleurs. Dans chaque amoureux de son village, de sa forêt, de sa montagne ou de sa rive, il y a un Parisien qui se demande : « mais qu'est-il arrivé à Paris ? ». ■

DAVID LANGLOIS-MALLET.

Poussée conservatrice en Finlande

Une vague de défaites balaie la social-démocratie européenne, la dernière en date étant la finlandaise. Son discours et ses objectifs sont à réinventer.

Elle avait ému l'opinion à cause d'une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, la montrant en train de danser. Elle avait exigé le respect de sa vie privée et de son droit à la fête, versant même quelques larmes en conférence de presse. Elle s'était soumise à un test antidrogue pour démontrer son intégrité. Elle avait fait preuve de fermeté face au boomer « immonde descendant de Gengis Khan » qui osait aggraver l'Ukraine. Elle avait obtenu l'adhésion de son pays à l'Otan, mettant fin à 75 ans de neutralité, bousculant les réserves « du vieux macho d'Istanbul ». Bref, Sanna Marin, Premier ministre social-démocrate de 35 ans, avait tout pour gagner les élections législatives du 2 avril, et pourtant elle a perdu, de justesse. Le parti vainqueur obtient 20,8 % des voix, celui des Finlandais (extrême droite) en rassemble 20,1 et les sociaux-démocrates 19,9.

Sa situation n'est pas sans rappeler la défaite de la Pre-



Le dirigeant de centre droit finlandais Petteri Orpo. Vainqueur des dernières législatives, il devrait prendre la tête du gouvernement.

mière ministre suédoise en septembre 2022, comme elle incarnant une forme de renouveau politique, comme elle opposée à Vladimir Poutine, comme elle demandant l'adhésion de son pays à l'Otan, comme elle vaincue par des forces politiques de droite et d'extrême droite. Sanna Marin a d'ailleurs très vite reconnu sa défaite et annoncé qu'elle renonçait à tout projet ministériel immédiat si les socialistes et la droite libérale s'associaient. Cependant, dès

le 27 avril, Petteri Orpo, leader de 53 ans du Parti de coalition nationale, vainqueur des élections, annonçait l'ouverture de négociations avec le Parti des Finlandais ainsi qu'avec deux autres petits partis de droite. En fait, c'est la reconduction d'une coalition qui avait déjà dirigé le pays de 2015 à 2017.

Faut-il voir dans cette défaite un rejet de la politique extérieure de Sanna Marin ? En fait, l'adhésion à l'Otan fait consensus. Le Parti des Finlandais,

hostile à l'adhésion au moment du lancement de la procédure, n'entend plus maintenant la remettre en cause. Depuis plusieurs années le ton était monté à Helsinki face à la politique russe en mer du Nord. La personnalité du Premier ministre, rejetée par une partie de la population, les difficultés économiques et le rejet de ses projets d'investissement ont sans doute plus scellé son sort que sa politique étrangère. Reste qu'un nouveau parti social-démocrate mord la poussière, à l'exception notable de l'allemand il y a un an. Plus que jamais la social-démocratie doit se réinventer. Plus que jamais un effort intellectuel et politique doit être accompli. Cela a-t-il un sens dans le cadre maastrichtien ? ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Burundi.** – Le 11^e sommet de suivi de l'accord-cadre d'Addis-Abeba (2013) s'est tenu le 6 mai à Bujumbura en présence des représentants des États signataires de ce texte, visant à maintenir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, également présent, a appelé au renforcement de la coopération interafricaine pour permettre de revitaliser l'accord et d'en assurer l'effectivité.

■ **Haïti.** – Le *bwa kalé*, un mouvement de résistance populaire, s'étend dans le pays, déstabilisé depuis plusieurs mois par les exactions commises par des gangs armés.

■ **Inde.** – L'État du Manipur (nord-est du pays) est en proie à d'importantes violences déclenchées par la décision d'imposer au peuple Meitei, localement dominant, des quotas d'accès à l'Université et à la fonction publique. Le gouvernement central a décrété le couvre-feu, fait couper Internet et a autorisé l'armée à tirer à vue sur les émeutiers.

■ **Ukraine.** – Kiev multiplie les signaux laissant supposer l'imminence d'une contre-offensive contre les forces d'occupation russes à l'est et au sud du pays. Des actes de sabotage par attaques de drones sur le sol russe se multiplient. Le chef du groupe pro-russe Wagner a exhorté Moscou à lui livrer davantage de munitions.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **La reine des neiges.** – L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* dans son numéro daté du 15 avril consacre sa couverture et une enquête de huit pages à « l'inclassable » (« *Die Unfassbare* »): « *Gauche. Droite. Extrême. Le phénomène Sanna Wagenknecht* ».

La dame crève l'écran. Ancienne députée européenne, vice-présidente de *Die Linke*, héritier du parti communiste d'Allemagne de l'Est, elle songe toujours à lancer en 2023 son propre parti ; c'est une « *totale superfluité* » pour ses dirigeants historiques. Une scission coûterait sa représentation parlementaire au parti de gauche sans que la nouvelle formation puisse trouver sa propre place sur l'échiquier politique allemand. La « *reine des neiges* » (*Die Eis-Königin*, traduction allemande du célèbre film

de Disney) est une militante unique en son genre. On lui voit de nombreux *followers* sur les réseaux sociaux mais guère de potentiels adhérents à un parti constitué.

Sahra – qui a déplacé le h de Sarah pour mieux correspondre à la langue de son père inconnu, étudiant iranien à Berlin à l'époque de sa naissance, à Léna, il y a 53 ans – s'était fait remarquer il y a quelques années par son opposition à l'immigration – responsable des bas salaires –, puis à la vaccination obligatoire contre la Covid, enfin plus récemment au soutien militaire à l'Ukraine, tout en se démarquant du système « *oligarchique* » du Kremlin. « *Inclassable* », qui est une autre traduction possible du titre en allemand, est accusée tantôt d'être une « *marionnette* » de Poutine, tantôt d'être l'aile gauche de l'AfD, le parti d'extrême droite. Le projet de Sahra

est en effet de concurrencer ce dernier parti, notamment sur les terres de l'ancienne RDA dont elle est originaire. Elle reproche à *Die Linke* et à la gauche en général, d'avoir abandonné ses valeurs. En 2021, elle avait publié un *best-seller* sous le titre *Les Justes et l'auto-proclamation* (*Die Selbst-Gerechten*), qui s'en prenait à l'alliance de la gauche avec les militants du climat, de l'anticracisme, du genre, et les identitaires, au lieu de se battre en faveur des pauvres.

Sahra est l'épouse, depuis neuf ans, de l'ancien ministre Oskar Lafontaine, qui fut candidat malheureux à la Chancellerie pour les sociaux-démocrates, avant de rejoindre *Die Linke*, ministre-président du *land* de Sarre pendant treize ans, et qui devrait fêter ses 80 ans à l'automne. Le couple habite à quelques kilomètres de la frontière française.

Y.L.M.

La diplomatie française utilise des faire-valoir pour se positionner sur les grands dossiers climatiques : elle copréside avec l'Inde l'initiative sur le solaire, avec le Costa Rica le sommet sur l'Océan, et une coalition ayant pour sujet les forêts tropicales, conjointement avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Les amis verts (I) : Modi

PAR YVES LA MARCK

Dans sa diplomatie verte, tel le héros de Swift, la France se retrouve nain au pays des géants, géant au pays des nains. L'un des mérites qui restent au système international multilatéral est que chacun se fait l'égal des autres. Ce qui n'a pas fonctionné en matière de paix et de sécurité a retrouvé un semblant de pertinence face au changement climatique. Est-ce à dire que le climat est le grand égalisateur des relations internationales comme on l'a pensé de la possession de l'arme atomique ?

Les COP successives ont abordé ce thème sous l'angle de la justice climatique. L'Inde, tout particulièrement, avait sabordé l'accord final de la COP de Glasgow en 2021 en refusant de céder sur le charbon au motif que les émissions de carbone par habitant désignaient les États-Unis comme principal pollueur. Pour la simple raison, lui rétorquait-on, que la Chine et l'Inde sont les pays les plus peuplés au monde, et donc qu'ils polluent au total plus que les autres du fait de la taille de la population. Selon l'ONU, le 24 avril, l'Inde a dépassé la Chine : 1 425 775 850 habitants. La population chinoise a en effet commencé à décroître. Celle de l'Inde devrait progresser jusque vers 2060 ; l'indice de fertilité, qui a baissé de moitié au cours des dernières décennies (2,2 enfants par femme), devrait régresser jusqu'à 1,7 en 2060.

Au-delà du débat postcolonial. – L'attitude de l'Inde dans ce débat s'inscrit en droite ligne du postcolonialisme qui avait fleuri au tournant du siècle parmi les intellectuels du sous-continent. Il n'est pas indifférent que le plus connu, Dipesh Chakrabarty, qui avait publié en 2000 un ouvrage intitulé *Provincialiser l'Europe*, se soit, depuis une dizaine d'années, consacré à l'étude des conséquences du changement climatique sur l'Histoire mondiale (1). Ce facteur, absent des premières études postcoloniales, est au centre d'une nouvelle réflexion. La mondialisation, pratiquée et théorisée en Occident d'une manière générale, ne ferait que se substituer, sous de nouvelles formes, à la domination impériale.

Les réactions chinoise et indienne ne sont pas identiques, la Chine étant sur ce sujet plus autocentrée que l'Inde qui, par tradition diplomatique, s'implique plus internationalement. En outre, New Delhi se réclame d'une longue école de pensée sur les relations entre la culture et la nature, nourrie de l'hindouisme dans ses diverses formes et notamment ses réformateurs depuis le XIX^e siècle, et sa réaffirmation



Narendra Modi. À la tête de la 1^{ère} puissance démographique mondiale.

Le Premier ministre indien ne manque jamais une occasion de situer ses initiatives en matière climatique dans le fil de l'histoire et de la spiritualité indiennes.

sous Narendra Modi et le BJP (Parti du peuple indien) qui prend ici tout son sens. Le Premier ministre indien ne manque jamais une occasion de situer ses initiatives en matière climatique dans le fil de l'histoire et de la spiritualité indiennes. Sans mentionner ici le yoga dont il est un des maîtres, il faut rappeler que c'est lui qui, au nom de la condition humaine commune de « *Fils du soleil* » (*Suryaputra*), a lancé en novembre 2015 au stade de Wembley, à Londres, l'initiative en faveur de l'énergie solaire, devenue un an plus tard l'Alliance solaire internationale (ASI), sous coprésidence française, ayant son siège près de New Delhi.

Une Terre. – La présidence indienne du G 20, qui culminera avec le sommet de septembre 2023, a pour slogan : « *Une terre, une famille, un avenir* », qui fait écho à une antique notion sanscrite : « *Le monde est une grande famille* ». Sans cette référence, on commettrait un malentendu car il ne s'agit en rien de promouvoir des valeurs familiales universelles, ni d'imaginer une quelconque convergence inter-religieuse réfutée dans les faits. Le terme de *famille* est à rapporter à ce qui

le précède : le terme de *terre*, qui peut se comprendre comme la primauté du sol (*earth*) à la place de *monde* ou *planète*, est lourd de sens. Les cosmopolites de l'Humanité une et indivisible, à l'œuvre derrière les grands projets d'écologie globale (ou intégrale), privilégient le terme de *planète* : « *One Planet Summit* ». *Monde* (en anglais « *One World* ») aurait renvoyé à l'unilatéralisme attribué au Nord opposé au « *Sud Global* ». Là encore, New Delhi évite ces sources de confusion en recourant au vocable *terre*, « *One Earth* », qui renvoie à des concepts philosophiques plus familiers (de *famille*) comme celui de la *Terre-Mère*, présente dans de nombreuses croyances autochtones.

Première puissance démographique mondiale, l'Inde, qui se prévalait déjà d'être la première démocratie du monde, renvoie au reste de la planète une tout autre image de la gouvernance du nombre (la *biopolitique* au sens de Michel Foucault) que la Chine. Si l'on considère la totalité de l'Empire des Indes britanniques, 240 millions d'habitants au Pakistan, 170 au Bangladesh, 22 au Sri Lanka (Ceylan) et une cinquantaine au Myanmar (Birmanie), ce sont avec l'Union indienne deux milliards d'humains (dont un tiers de musulmans), sans compter une importante diaspora. Pour les autres habitants de la terre, ce sont ces masses humaines qui leur sont renvoyées comme l'image inversée dans le miroir, une image chaotique – que la Chine a été mais n'est plus depuis deux générations –, une image déconcertante, désordonnée, voire déstabilisante, car apparemment incontrôlable, contrairement au « modèle » chinois discipliné, mais, si l'on ose, une image humaine, vulnérable, réflexive (2).

La France a, sur la durée, la chance d'avoir construit avec New Delhi un partenariat privilégié, certes à travers des ventes d'armes, une certaine indulgence à l'égard du non-alignement, mais aussi par une perception fine et volontariste des enjeux climatiques. Modi sera l'invité d'honneur du 14 juillet. Il importerait cependant d'élargir le spectre au voisinage confronté aux mêmes défis. ■

(À suivre : le Costa Rica.)

(1) *Après le changement climatique, penser l'Histoire*, Gallimard, 2023.

(2) Kim Stanley Robinson, *The Ministry for the Future*, 2020, en cours de traduction française aux éditions Bragelonne, courant 2023. Le célèbre auteur d'anticipation imagine pour l'Inde une canicule extrême, pire que ce qu'elle connaît actuellement, vingt millions de morts et la création d'un groupe écoterroriste usant de géo-ingénierie, « *les enfants de Kali* ».



Henri Rousseau dit Le Douanier Rousseau (1844-1910) : *La Guerre*. Musée d'Orsay, Paris.

La guerre, ça se conduit

Entretien avec **Benoist Bihan**

La guerre en Ukraine, suivie au quotidien par un vaste public sur les chaînes d'information en continu, remet dans le débat public le vaste sujet de la stratégie militaire. Prélude à un réarmement intellectuel et pratique de l'Occident ? Il est bon, dans ce cadre, de découvrir un penseur encore méconnu, théoricien de « l'art opératif » : Alexandre Svietchine.

Royaliste : Votre livre est né d'un dialogue épistolaire avec Jean Lopez...

Benoist Bihan : En effet. Il s'agissait d'explorer *l'art opératif*, qui est une discipline de l'art de la guerre peu connue en France et souvent mal comprise. Ce livre nous a aussi donné l'occasion de faire une longue promenade à travers l'histoire militaire puisque nous partons de la guerre du Péloponnèse et que nous terminons avec la guerre en Ukraine au moment où le conflit vient d'éclater.

Cette promenade historique commence par le constat d'un divorce, ou du moins d'une articulation difficile, entre la stratégie et le combat. Vous savez que depuis Clausewitz l'art de la guerre distingue deux disciplines : la tactique qui est l'art de la conduite du combat, et la stratégie définie comme « *l'art d'employer les combats favorablement à la guerre* ». Le tacticien étudie le dispositif ennemi sur le terrain, organise son propre dispositif et articule le choc et le feu. Le stratège utilise le combat en vue d'un but politique.

C'est là que les ennuis commencent !

Oui. Au cours de l'histoire, la stratégie a eu beaucoup de mal à utiliser le combat pour parvenir à ses fins. Le stratège est comme un cavalier monté sur un cheval mal

dressé sans disposer de tout le harnachement, si bien que le cheval n'en fait qu'à sa tête. Le combat a sa logique propre, qui n'a pas grand-chose à voir avec la politique, et il entraîne les belligérants dans des directions imprévues.

Le combat a sa logique propre qui n'a pas grand-chose à voir avec la politique.

Le stratège cherche en outre à atteindre ses objectifs politiques en tenant compte d'un paradoxe souvent mésestimé par la théorie militaire : ce n'est pas le vainqueur qui décide de sa victoire, c'est presque toujours le vaincu, sauf si l'adversaire est totalement anéanti. C'est alors une victoire sans paix – par exemple celle qui a été obtenue lors des conquêtes coloniales européennes.

Quand on reste dans le champ de la politique, de la guerre comme poursuite de la relation politique entre deux entités par d'autres moyens, la seule possibilité de revenir à un accord politique qui met fin à la guerre, c'est d'arriver à convaincre le vaincu qu'il a perdu. Tel est le travail du stratège – à l'opposé par exemple de l'attitude d'un George W. Bush en Irak, qui proclame unilatéralement la victoire des États-Unis. Or l'adversaire irakien considérait, lui, qu'il

n'avait pas perdu... Autre exemple : le traité de Versailles. L'Allemagne estimait qu'elle avait gagné la guerre contre la Russie et qu'elle ne l'avait pas vraiment perdue face à l'Entente. Il aurait fallu quelques mois de guerre supplémentaires et l'entrée sur le territoire allemand pour que l'Allemagne reconnût pleinement sa défaite.

Ainsi, le combat est destiné à montrer à l'adversaire qu'il a perdu.

On fait donc la guerre en vue de la paix...

La guerre est un « commerce » comme on le disait au XVIII^e siècle, c'est-à-dire un échange entre deux entités violentes qui ne cherchent pas à s'anéantir mais qui veulent aboutir à une paix. Tant que les deux camps pensent qu'ils peuvent l'emporter, la guerre se poursuit – c'est ce que l'on voit en Ukraine –, et tant que le vaincu n'est pas contraint d'ouvrir des négociations dans des conditions qui plaisent au vainqueur, la guerre ne s'arrête pas. D'où ce constat : la stratégie est très souvent fixée sans que l'on sache comment manier l'instrument militaire pour que les combats mènent véritablement à ce résultat politique. En 1914-1918, les progrès tactiques sont considérables dans toutes les armées, mais on cherche des solutions dans la tactique – les Allemands gagnent des combats qui ne conduisent à

rien – ou dans la supériorité de la logistique des Alliés, mais cette supériorité effective n'est pas suffisante puisque les Allemands ne se sentent pas vaincus.

C'est après 1918 que la notion d'art opératif apparaît en Union soviétique...

L'art opératif prend sens avec Alexandre Svietchine qui fait le lien entre la culture opérationnelle européenne classique, qui meurt pendant la Première Guerre mondiale, et une nouvelle culture militaire, qui est aussi une nouvelle culture politique – celle qui naît de la révolution bolchevique. On peut dire, en forçant le trait, que Svietchine, c'est le mariage de Clausewitz et du marxisme-léninisme.

Pourquoi ?

Svietchine est un général du tsar, un artilleur qui a donc des compétences techniques à la différence des traditions aristocratiques dont se contentent encore de nombreux officiers. C'est aussi un officier d'état-major, qui participe à la guerre russo-japonaise et qui fait sur cette guerre un rapport, enterré pour des raisons politiques. C'est donc un modernisateur frustré qui termine la guerre comme chef d'état-major d'un front (équivalent russe d'un groupe d'armées) et passe à la révolution par patriotisme russe. Brièvement chef d'état-major de l'Armée rouge, Svietchine occupe, surtout après la guerre civile russe, des fonctions d'enseignant et repense la stratégie dans la guerre moderne. C'est dans le cadre d'une réflexion sur la conduite politique et militaire de la guerre qu'il élabore la notion d'art opératif.

Comment l'art opératif est-il défini ?

Pour Alexandre Svietchine, l'art opératif est une discipline, au sens intellectuel du terme, qui donne à la stratégie le moyen de conduire les combats vers le but politique. Les opérations sont conçues comme des séquences d'actions militaires, mais qui ne sont pas seulement des combats car il faut y inscrire aussi les manœuvres, les déploiements et l'effort logistique qui sont conciliés et organisés dans un tout cohérent selon un but stratégique. Il s'agit de faire en sorte que jamais l'effort militaire ne se perde dans la conduite de la bataille.

Ce qui se produit rarement !

L'armée allemande offre un contre-exemple classique de l'art opératif, mais on peut aussi évoquer les Anglo-Américains en 1944 : le Débarquement a exigé un énorme et très remarquable effort de planification qui inclut un volet aérien visant à éliminer la Luftwaffe, mais cette planification ne va pas au-delà de la tête de pont. Les Alliés ne savent pas ce qu'ils veulent, ils poussent dans toutes les directions car Eisenhower ne sait pas arbitrer entre les priorités. Surpris par la résistance allemande, ils sont obligés de s'arrêter à l'automne 1944 en raison de contraintes logistiques. Nous sommes là dans l'opportunisme tactique, alors que l'art opératif vise à anticiper des situations chan-



Benoist Bihan. Consultant en stratégie et historien militaire, son ouvrage *La guerre, la penser, la faire*, publié en 2020, fait référence.

geantes ; il conduit à accepter une pause quand la défense adverse se durcit afin de replanifier les opérations comme le font les Soviétiques à la fin de la guerre.

Notez que l'Armée rouge ne donne pas toujours le bon exemple en matière d'art opératif, particulièrement avant la Seconde Guerre mondiale où elle néglige largement la défensive, avec de tragiques conséquences en 1941. Cela dit, l'art opératif n'est pas la spécificité de l'Armée rouge : il est né en Union soviétique, il est historiquement lié à des débats russes dans son émergence, mais Svietchine est clairement un disciple de Clausewitz, et l'art opératif est une discipline à application universelle.

La stratégie est victime d'une inflation verbale : tout est stratégique, mais on ne sait plus ce que recouvre ce mot.

L'art opératif inspire-t-il les débats stratégiques après 1945 ?

L'arme nucléaire atrophie la pensée sur l'opération parce que politiques comme militaires estiment que cette arme abolit l'opération militaire. Les premiers reviennent à l'idée d'une bataille d'anéantissement qui donnerait tout de suite un résultat politique. Les dirigeants politiques estiment quant à eux que l'arme nucléaire abolit l'usage de la force. Pendant la Guerre froide, beaucoup de théoriciens pensent que la formule de la guerre s'est inversée : c'est la politique qui serait devenue la poursuite de la guerre par d'autres moyens. Dans le même temps, la stratégie est victime d'une inflation verbale : tout est stratégique, mais on ne sait plus ce que recouvre ce mot.

En outre, les guerres du XX^e siècle ont interrompu la grande circulation d'idées qui avait lieu au XVIII^e et au XIX^e siècle. Ainsi Svietchine, qui a lu dans le texte Clausewitz et Moltke. Au contraire, au XX^e siècle, d'une part les questions techniques prennent le pas sur la conception intellectuelle de la guerre : la révolution industrielle fait que les militaires doivent absorber beaucoup de progrès et consacrent moins de temps à réfléchir aux problèmes stratégiques. D'autre part et surtout, l'apparition de blocs idéologiques contribue au ralentissement de la circulation des idées. Il faut donc attendre les années 70-80 pour que les Américains décident de lire les ouvrages de l'adversaire.

C'est ainsi que l'art opératif est arrivé à l'Ouest...

Le livre revient sur la confrontation de la théorie de l'art opératif, dont les origines sont européennes et clausewitziennes, à la culture politique américaine qui est très particulière puisqu'elle est fondée sur la négation de l'idée de conflit. Les Américains aiment à dire qu'il n'y a pas de classes sociales aux États-Unis, donc pas de conflits sociaux, la trajectoire individuelle étant la seule qui compte. De même, les relations internationales sont interprétées selon une idéologie religieuse qui oppose le Juste à tous les autres. La politique étrangère américaine et la conception de la guerre ont donc une teinte qui rend difficile l'absorption de l'héritage clausewitzien. C'est pourquoi les Américains n'ont pas réellement adopté l'art opératif, mais développé autre chose qu'ils appellent *le niveau opérationnel*. Diffusé en Europe par le biais de l'Otan, le concept de niveau opérationnel est aujourd'hui confondu avec l'art opératif, ce qui est un énorme contresens : le niveau opérationnel y sert surtout de substitut pauvre à la stratégie.

Dans l'art opératif, il y a la question de la centralité des buts. Encore faut-il pouvoir les définir ! J'irai plus loin : il faut se donner des buts politiques positifs pour faire ensuite de la stratégie, et pouvoir ainsi pratiquer l'art opératif qui en est l'instrument. Or nous semblons ne plus en être capables : se définir contre un adversaire ne suffit pas, si l'on ne sait pas ce que l'on veut. S'agissant de la France, la dernière fois qu'elle s'est fixé de tels buts, c'était au temps du général de Gaulle. Mais celui-ci n'a pas eu le temps de sa politique, contrée par les États-Unis. Depuis, plus rien. Or sans cela, pas de politique étrangère cohérente, et donc pas de stratégie militaire digne de ce nom. Et donc, aucun art opératif.

Le politique doit dire quelle puissance nous voulons être, fixer nos buts. L'outil intellectuel et les capacités à mettre en œuvre s'inscrivent à la suite de ces choix. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

► Benoist Bihan, Jean Lopez, *Conduire la guerre. Entretien sur l'art opératif*. Perrin, 2023.

Comprendre la guerre au XIX^e siècle

Sylvain Venayre.



© UNIVERSITÉ DE CLERMONT FERRAND.

La guerre au XIX^e siècle évolue quant à ses motivations et ses méthodes. Elle est un des volets de la mondialisation industrielle.

Après avoir dirigé aux côtés de Pierre Singaravélou un ouvrage collectif sur l'histoire du monde au XIX^e siècle (1), l'historien Sylvain Venayre nous invite à comprendre la guerre à la même époque, à travers un livre qui est le fruit d'un séminaire de recherche à Paris I et d'un cours de licence dispensé à l'université de Grenoble-Alpes, non seulement pour mieux en saisir les ressorts mais aussi parce qu'elle nous offre une clé de lecture, parmi d'autres, de la période suivante.

La guerre se fait d'abord au nom de la liberté des peuples, notamment en Amérique latine mais aussi dans l'Empire otto-

man. Ces guerres de libération se réclament de la Révolution française et de l'esprit des Lumières. Elles n'opposent pas deux États, mais une puissance impériale et un État en gestation. Elles déchainent les passions en Europe aussi bien qu'aux États-Unis, et suscitent l'engagement de personnalités que l'on ne nomme pas encore intellectuels, et de la presse qui n'hésite pas à manipuler les foules. On pleure les massacres de Chio, on oublie les « Turcs » assassinés. Des volontaires vont même prendre les armes pour aider les peuples révoltés comme Byron ou Garibaldi. Les États cèdent parfois à leurs opinions publiques comme lors de la guerre de Cuba en 1895.

Le commerce est aussi un autre motif de guerre et de conquête car il apporte la paix, le progrès et la civilisation aux yeux des élites occidentales de ce siècle. Cela va justifier toutes les agressions, qu'il s'agisse des guerres contre la Chine ou de la politique de la canonnière contre le Japon ou le Mexique, ou bien encore celles liées aux conquêtes coloniales. N'est-ce pas au nom de la défense de la liberté de circulation sur les fleuves africains que se tient la conférence de Berlin en 1884 ?

C'est au nom du progrès, des Lumières, voire du christianisme, que l'on va coloniser l'Asie et l'Afrique et leur apporter la civilisation – et par le commerce. N'est-ce pas le devoir des « *peuples supérieurs* » à l'égard des « *peuples inférieurs* » ? Cela ne se fait pas sans résistance et rébellion, y compris et d'abord chez le colonisateur. Les guerres de l'opium sont dénoncées par Gladstone, et Victor Hugo n'a pas de mots assez durs pour condamner la destruction du palais d'Été à Pékin en 1860 par les sbires de Napoléon III, avant de cautionner par son silence les pillages perpétrés en Annam par la III^e République. Sans oublier les résistances armées des populations agressées et qui sont parfois victorieuses

comme en Afghanistan en 1841. L'art de la guerre évolue aussi, et la guerre coloniale n'hésite pas à recourir délibérément au pillage, au massacre et à la déportation. Elle suscite aussi des carrières journalistiques.

Dès lors vont se constituer de nouveaux Empires. Sylvain Venayre insiste sur les mutations sémantiques du mot *empire*. D'abord assimilé au régime impérial (les *impérialistes* de 1852 en France sont les partisans de Napoléon III), il va désigner ensuite de grands ensembles territoriaux, placés sous la domination d'une puissance européenne. À la fin du siècle, face à la montée des périls en Europe, les Empires constituent des réserves de troupes importantes. Une pseudo-science s'efforce même de déterminer quelles sont les populations les plus belliqueuses. De leur côté, États-Unis et Japon se lancent eux aussi, sous des formes diverses, dans « l'aventure coloniale », n'hésitant pas pour cela à recourir à la guerre. ■

ANDRÉ VIVIER.

► Sylvain Venayre, *Les guerres lointaines de la paix. Civilisations et barbarie depuis le XIX^e siècle*. Gallimard, coll. NRF Essais, 2023.

(1). *Histoire du monde au XIX^e siècle*, Fayard, 2017.

Lectures

■ **Traverser l'impossible.** – Guerre et menaces de guerre, crise économique latente, désastres écologiques : c'est, dit-on, à désespérer du monde et des hommes. Le désarroi, quand tout va mal dans la vie privée et les affaires publiques, pousse à rentrer dans sa coquille. Telle est la tentation à laquelle il ne faut surtout pas succomber ! L'espérance, nous dit Corine Pelluchon, est le fruit de la désespérance : « *L'espérance suppose la confrontation à la souffrance et au désespoir qui, dans son excès, révèle aussi sa fausseté.* »

À l'opposé de l'optimisme, construit sur la lâcheté et le déni de réalité, l'espérance naît de l'expérience du néant, du naufrage des illusions, de la traversée de l'impossible. Nourri d'une expérience personnelle de la dépression, ce livre est celui d'une militante de la

cause animale et de l'environnement, qui est en train d'édifier une œuvre philosophique en réponse aux angoisses de notre temps.

► Corine Pelluchon, *L'espérance, ou la traversée de l'impossible*. Payot-Rivages, 2023.

■ **Un maquis de l'Ain.** – Les combattants de l'Armée des ombres ne seront jamais tous recensés. Les historiens travaillent à faire revivre maintes figures, mais il faut aussi compter sur les recherches effectuées par ces admirables amateurs que sont les érudits locaux. Une nouvelle preuve nous en est donnée par l'ouvrage consacré au pays du Revermont, à la pointe sud du massif jurassien, non loin de Bourg-en-Bresse, qui fut le territoire sur lequel opéra le plus petit maquis de l'Ain.

Illustré de photos des groupes de maquisards, des lieux et de maints documents, l'ouvrage re-

cense les combattants, héros oubliés du petit peuple de la Résistance, explique l'organisation du maquis, décrit ses combats contre la Milice et les Allemands. Un beau travail de mémoire, trop rigoureux pour ne pas être, déjà, de l'histoire.

► Bernard Micheletti, avec la coopération de Jocelyne Staub, *Le Revermont dans la Résistance*. Autoédité, 2022.

■ **La bataille des retraites.** – Député, écrivain, réalisateur – il faut voir et revoir *Merçi Patron !* –, François Ruffin intervient sur et contre la réforme des retraites. Il montre, témoignages à l'appui, que l'allongement de la durée du travail est littéralement insupportable. Il explique que la retraite, c'est du temps arraché aux maîtres des horloges capitalistes et qu'il faut aller plus loin qu'une victoire tactique sur Macron en posant les

conditions d'un changement des rythmes de la production et de la consommation.

► François Ruffin, *Le Temps d'apprendre à vivre. La Bataille des retraites*. Les Liens qui Libèrent, 2022.

B. R.

■ Nous avons reçu

- Jérôme Fehrenbach, *Les fermiers, La classe sociale oubliée*, Passés/Composés, mars 2023.

- Arthur Pouliquen, *Georges Sorel, Le mythe de la révolte*, Le Cerf, mars 2023.

- Gonzague Espinosa-Dassonneville, *La chute d'un empire, L'indépendance de l'Amérique espagnole*, Passés/Composés, mars 2023.

- Frédéric Rouvillois, *Le gouvernement des juges, Histoire d'un mythe politique*, Desclée de Brouwer, avril 2023.

DR



Par Gérard Leclerc

Barrès vu par Mauriac

Le centenaire de la mort de Maurice Barrès (en 1923, à l'âge de 61 ans) sera-t-il l'occasion de ranimer le souvenir d'un écrivain dont l'influence fut considérable pour notre pays, mais qui semble s'être estompé presque définitivement dans ce purgatoire où sombrent certaines de nos références littéraires ? C'était déjà la crainte de François Mauriac, qui s'en expliquait dans un bloc-notes en date du 24 septembre 1965 : « Depuis 42 ans qu'il nous a quittés et que son purgatoire dure, nous commençons à craindre, nous qui avons aimé Barrès, que ce soit un purgatoire éternel : non certes un enfer ! Ce serait plutôt les limbes où ceux qui furent des maîtres illustres errent dans le brouillard d'un demi-oubli. » Mauriac tentait d'expliquer les causes de ce qu'il considérait comme une injustice majeure. D'abord, l'auteur de *La Colline inspirée* était mort trop tôt. Il lui avait manqué de compléter son œuvre en la dégagant d'une gangue événementielle étrangère à la postérité. Même les remous de l'affaire Dreyfus se sont éloignés et le boulangisme n'intéresse plus que les historiens de l'époque. S'il avait bénéficié de vingt ans de plus, le mémorialiste aurait pu dégager, à la manière du Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe*, la part éternelle qu'il avait à livrer.

Et puis son attachement à sa Lorraine natale, son culte de la terre et des morts ne le contraignaient-ils pas à ignorer « la nouvelle humanité à la conquête de l'espace et des astres » ? Plus gravement, la postérité semble s'être montrée de plus en plus indifférente à l'histoire vécue par les pères. Elle ne se considère plus comme héritière. Pourtant, à l'encontre de tous ces obstacles, subsistait quand même ce fait considérable d'un maître qui avait rayonné sur plusieurs générations – trois précisait Mauriac : « Que des écrivains aussi différents que Montherlant, Aragon, Malraux, moi-même, nous ne l'ayons jamais renié (Drieu la Rochelle, Roger Nimier étaient ses fils eux aussi), et que tous nous consentions à cette filiation, c'est ce qui m'a longtemps fait espérer qu'une source commune à trois générations finirait par jaillir à nouveau et que nos enfants la redécouvriraient. »

Source commune, sans aucun doute, mais capable de faire jaillir des ruisseaux et des fleuves différenciés. Malraux, justement, évoquant le même maître, nous offrait une interprétation très contrastée par rapport à Mauriac. Il s'en expliquait dans une conversation étonnante, en son ministère de la Culture, avec le critique Frédéric Grover. Curieusement, pour Malraux, le nationalisme barrésien était un accident, et s'il y avait une frontière à revisiter chez le Lorrain, ce n'était pas celle sur le Rhin, mais celle qui nous séparait de l'Orient et nous attirait à lui. Il est vrai que Barrès a accompli deux voyages au Proche-Orient, dont il a fait le récit. Ce qui ne signifie pas que son Orient recouvre celui du Malraux de *La Condition humaine*. Pourtant, n'y avait-il pas une commune attirance pour une énigme que l'un et l'autre tentaient de déchiffrer ?

Et que dire du rapport au politique et à ses ambitions ! Mauriac là-dessus, est catégorique : « De Chateaubriand à Balzac,

de Barrès à Malraux, l'écriture n'aura été pour cette famille d'écrivains qu'un merveilleux pis-aller. Chateaubriand est le seul qui, au congrès de Vérone, ait un bref instant réalisé son rêve. Ambassadeur à Londres et à Rome, il y aura aussi, un peu de temps, incarné la France. Que n'eût donné Barrès pour finir sa vie au palais Farnèse ! » Mais un fameux barrésien a fait beaucoup mieux en fait de destin politique. Il se nomme Charles de Gaulle. Il a entendu la leçon des déracinés. Ce qui pourrait expliquer sa réponse à l'appel de l'histoire en 1940 et en 1958... Un appel, précise toutefois Mauriac, qui n'est pas celui de *L'Appel au soldat*, celui qui renvoie à l'épisode boulangiste. Mais là-dessus, il y aurait beaucoup à dire et à distinguer, car le de Gaulle que défend Mauriac au cœur du conflit algérien est mêlé aux polémiques de l'époque, hors de la sérénité que l'écrivain aime privilégier en observant les grandes séquences historiques.

C'est un sujet qui a beaucoup préoccupé l'auteur distancié des *Mémoires intérieurs*, et dont je retrouve l'écho dans un long article publié dans *Le Figaro* en date du 27 mars 1950 : « La contamination d'une grande œuvre littéraire par ce qu'on appelle aujourd'hui "l'engagement", nous pouvons rêver sur ce thème à propos de Barrès. Je m'étonne que tant d'écrivains se laissent prendre à ce piège. Les journaux sont là et les revues pour traiter de l'actuel. Et l'œuvre d'art est là, non certes pour ne pas tenir compte de l'actuel, mais au contraire pour s'en nourrir, pour l'assimiler, pour en créer l'œuvre qui s'adressera aux hommes de tous les temps. À la recherche du temps perdu nous donne un parfait exemple de l'actuel transmué en éternel. » Est-il vrai que Barrès aurait commis l'imprudence de « ne pas avoir suffisamment séparé les deux activités : celle du citoyen et de l'écrivain, celle du théoricien politique et celle du musicien de la prose qu'il était » ?

Et Mauriac de souhaiter, dans l'intérêt supérieur de l'écrivain, que l'on extraie des cahiers rédigés au long des jours, avec souvent un aspect de fourre-tout, une unique volume où seraient recueillies les pages indiscutables. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit avec l'édition en 1963 d'un unique volume à la place des quatorze initiaux, à l'initiative du fils, Philippe Barrès, les morceaux choisis l'ayant été à merveille par Guy Dupré. J'ai là le livre sous la main et je puis apprécier la richesse des sentiments ainsi déployés, même si on ne les partage pas toujours. Cependant, je ne puis retenir une objection qui vaut aussi bien pour Barrès que pour Mauriac. Les deux écrivains nous ont certes donné des chefs-d'œuvre supérieurs à leurs engagements respectifs. Mais ne nous demeurent-ils pas aussi précieux comme témoins de leur temps, avec toutes ses incertitudes ? J'avoue relire plus volontiers les *bloc-notes* rédigés dans le feu de l'actualité que les romans qui justifiaient sans doute un prix Nobel. Barrès et Mauriac engagés dans le contingent mais toujours le dominant. Peut-être parce que « souffrant jusqu'à serrer les poings, du désir de dominer la vie » ! ■

- François Mauriac, *Bloc-notes*, 5 volumes, éditions du Seuil.
- Maurice Barrès, *Mes cahiers 1896-1923*, Plon.

Instrumentalisation de la norme suprême

Lauréline Fontaine, professeur de droit public (Sorbonne Nouvelle), parvient magistralement à démystifier le citoyen-lecteur bercé d'illusions sur l'exercice de la justice constitutionnelle en France.

Critiquée parmi les constitutionnalistes (1), la décision rendue le 14 avril par le Conseil constitutionnel sur les dispositions réformant le régime des retraites est à l'image de sa jurisprudence, que dissèque Lauréline Fontaine. Le dessein de son ouvrage, écrit Alain Supiot en préface, est de « tirer le songe d'une République française si exemplaire qu'elle pourrait donner des leçons de démocratie au monde entier en s'épargnant la peine de s'examiner elle-même ». L'étude jette donc un pavé dans une mare dont les journalistes évitent de sonder la vase épaisse... Pourtant, ce ne sont pas les angles d'attaque qui manquent contre une institution dont les défaillances devraient provoquer un débat public. Par confort intellectuel, mais aussi par cette tolérance française à la porosité entre les pouvoirs, ce débat n'a pas lieu. Le Conseil constitutionnel demeure, dans le discours autorisé, cet aréopage de « Sages » dont la parole est d'or.

L'impossible juridictionnalisation. – Robert Badinter, son président de 1986 à 1995, ambitionnait de faire du Conseil une véritable juridiction, à l'image des cours constitutionnelles dont le modèle a prospéré en Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale puis dans sa partie centrale et orientale après la disparition de régimes socialistes. S'il est vrai que le Conseil a gagné en autonomie depuis sa décision fondatrice du 16 juillet 1971 (censure d'une loi portant atteinte à la liberté d'association), que ses compétences ont été élargies (mise en place du contrôle de constitutionnalité des lois *a posteriori* en 2010) et que la procédure a gagné en transparence (publication des contributions extérieures), le compte n'y est pas.

Pour que le Conseil constitutionnel soit une authentique cour, il faudrait en premier lieu qu'il soit composé de magistrats. Or d'anciens ministres et parlementaires y côtoient parfois d'anciens présidents de la République membres de droit, des entrepreneurs proches du pouvoir sans connaissance particulière des institutions, et les professionnels du droit s'y font plutôt rares. Une manière de faire de l'organe non un « véritable contre-pouvoir » mais de le considérer plutôt « comme un collaborateur » de l'exécutif et du législatif. L'absence de tout critère de compétence juridique exigé pour y entrer – ce qui se fait après une audition bienveillante devant une commission parlementaire qui n'exerce pas le contrôle qu'elle devrait



exercer – ouvre la voie aux nominations de connivence. Lauréline Fontaine en souligne les conséquences. Siègent, lors d'une instance donnée, des membres du Conseil plus ou moins directement impliqués dans l'élaboration ou l'application du texte déféré, jetant un doute sur l'impartialité de la décision... Certes, les cas de déport ont augmenté. Mais ils demeurent non systématiques et non motivés, et se heurtent à une règle de quorum dont l'application

Bien moins le défenseur des individus que celui des groupes d'intérêts qui détiennent les moyens de se livrer au lobbying.

stricte invaliderait nombre de délibérations. Sans compter que le Conseil chausse allègrement la « double casquette », en conseillant par voie officieuse le gouvernement sur des projets de lois, alors qu'il est susceptible de les examiner, après leur adoption, en cas de saisine.

L'analyse critique du contenu des décisions du Conseil, à laquelle se livre l'auteur, convainc, plus encore, de son impossible élévation au rang de juridiction. Lauréline Fontaine montre la vacuité de l'argumentation déployée, à mille lieues des motivations que peuvent publier, par exemple, la Cour suprême américaine ou la Cour européenne des droits de l'homme. Les liens de cause à effet que présente le Conseil comme des évidences peuvent tenir lieu de seule démonstration juridique. Certains de ses « raisonnements » pourraient se résumer ainsi : si la Constitution n'interdit pas au législateur de prendre une mesure (exemple concret : de mettre en place un état d'urgence sanitaire), alors cette mesure n'est pas contraire à la Constitution. Mieux : si le législateur nous assure

qu'il n'a pas dépassé ses prérogatives, alors c'est bien que la loi est conforme à la Constitution ! Par leur manque de rigueur, les « Sages » ont été conduits à valider les dispositions d'une loi organique, alors même qu'ils avaient constaté l'inconstitutionnalité de la procédure... À ce stade, la norme suprême n'est plus seulement « maltraitée » : elle est véritablement martyrisée.

Des décisions sous influence. – Affaibli par des « juges » aussi peu indépendants, le Conseil constitutionnel s'avère une institution perméable aux intérêts extérieurs... pas seulement politiques ! Loin de se conformer à l'application stricte du droit, il est également bien loin d'aller puiser dans la Constitution sa dimension sociale, pourtant consacrée en son article premier. Lauréline Fontaine constate que les droits sociaux issus du Préambule de 1946, dont les dispositions ont valeur constitutionnelle, mais aussi les libertés individuelles, ne suscitent pas le même degré de protection que les libertés économiques, avec comme pierre angulaire le principe de libre concurrence... Il se dégage de la jurisprudence du Conseil constitutionnel une certaine cohérence, tant elle semble épouser la cause du néolibéralisme. Il faut néanmoins suivre l'auteur lorsqu'elle relativise ce constat en rappelant que les hautes juridictions des autres démocraties s'inscrivent, hélas, dans la même dynamique idéologique, preuve que le mal est profond.

Il n'en demeure pas moins que le Conseil constitutionnel, l'air de rien, mais surtout en prétendant l'inverse, est bien moins le défenseur des individus que celui des groupes d'intérêts qui détiennent les moyens de se livrer au lobbying. Celui-ci y est accepté, non sans opacité, à travers les « portes étroites », ces communications écrites produites par toute entité concernée par l'issue d'une procédure. Sous les apparences du respect du contradictoire, cette ouverture fait en réalité la part belle à ceux qui peuvent rémunérer un grand avocat et être entendus jusqu'au Palais-Royal. Ancien président du Conseil, Jean-Louis Debré rapporte les propos que lui a tenus un président du MEDEF : « Nous attendons beaucoup du Conseil constitutionnel. Nous n'avons pas été déçus par vos décisions précédentes. » On ne saurait être plus explicite. ■

CASIMIR MAZET.

(1). Pour n'en citer qu'un, lire la tribune du professeur Dominique Rousseau publiée dans *Le Monde* le 16.04.2023 : « La décision du Conseil constitutionnel s'impose mais, parce qu'elle est mal fondée et mal motivée en droit, elle ne peut pas clore le contentieux ».

► Lauréline Fontaine, *La Constitution maltraitée. Anatomie du Conseil constitutionnel*, Éd. Amsterdam, 2023.

Approfondir le mystère Hergé

Quarante ans après sa mort, Hergé (1907-1983) reste un phénomène éditorial et une énigme humaine.

Comme Hergé n'a pas voulu que son personnage lui survive, la série des *Tintin* ne peut être renouvelée que par la publication d'anciennes versions, dont certaines sont colorisées avec, il faut le reconnaître, soin et bonheur. Mais il n'y a pas de nouveautés, alors qu'Alix, Astérix, Blake et Mortimer, Boule et Bill, Buck Danny, Corto Maltese, Lefranc, Michel Vaillant, Ric Hochet, les Schtroumpfs, Spirou ou Sylvain et Sylvette ont continué leur vie... Pourtant, chaque année, 4 millions d'exemplaires de *Tintin* sont vendus à travers le monde, dont quelque 500 000 en France.

Trois caractéristiques. – Ce mystère Hergé s'avère plus passionnant que toutes les interprétations psychanalytiques, politiques et historiques concernant le phare de la bande dessinée. Bien entendu, on peut s'interroger sur le caractère parfois dépressif d'Hergé tout comme sur ses *burn out*. Bien entendu, on peut questionner un itinéraire qui l'aurait fait passer de la droite traditionnelle au centre consensuel. Ou



Georges Rémi dit Hergé, en 1962, lors d'une émission de Radio Canada.

on peut supputer des origines plus élevées que celle de sa famille petite-bourgeoise. Mais l'essentiel se trouve ailleurs pour celui qui a également créé Totor, Popol et Virginie, Jo, Zette et Jocko...

Hergé peut être fondamentalement défini par trois caractéristiques : le génie, le travail et la morale chrétienne. Pour le fond, il s'est révélé très vite aussi doué pour le dessin que pour le texte, affinant son principal personnage et montant aussi bien des intrigues à rebondissements que des descriptions linéaires. Il

s'est montré à l'aise avec les affaires internationales (*Tintin au pays des Soviets*, *Le Lotus bleu*, *L'Oreille cassée*, *Le Sceptre d'Ottokar*, *Tintin au pays de l'or noir*, *L'Affaire Tournesol*, *Coke en stock*, *Tintin et les Picaros*) comme avec des aventures singulières (*L'Île Noire*, *L'Étoile mystérieuse*, *Le Secret de La Licorne*) ou exotiques (*Tintin au Congo*, *Tintin en Amérique*, *Les Cigares du pharaon*, *Le Crabe aux pinces d'or*, *Le Trésor de Rackham le Rouge*, *Le Temple du Soleil*), sans oublier des histoires plus calmes (*Les Bijoux de la*

Castafiore), voire reflétant une quête personnelle (*Tintin au Tibet*) ; il y a même eu des approches scientifiques (*Objectif Lune* et *On a marché sur la Lune*) ou frôlant le paranormal (*Les 7 Boules de cristal*, *Vol 714 pour Sydney*).

Bien que de plus en plus aidé, d'abord par sa première femme, Germaine Kieckens, puis par ses collaborateurs des Studios Hergé, le père de la bd franco-belge a énormément travaillé. Ses albums, prépubliés dans la presse, ont été souvent redécouverts, redessinés et colorisés, sans compter de multiples corrections et même des refontes partielles (*Le Lotus bleu*, *Tintin au pays de l'or noir*) ou complètes (*L'Île Noire*). S'y sont ajoutés de nombreux travaux publicitaires, liés ou non à Tintin, et diverses commandes. À côté des grands assistants qu'ont été Edgar P. Jacobs, Jacques Martin, Bob de Moor – dont le fils Johan a réalisé de nouveaux *Quick et Flupke* – ou Roger Leloup, il faut mentionner l'influence de Tchang sur *Le Lotus bleu*, pour la forme (dessin épuré et équilibre entre pleins et vides) et pour le fond (mentalité chinoise et agression japonaise).

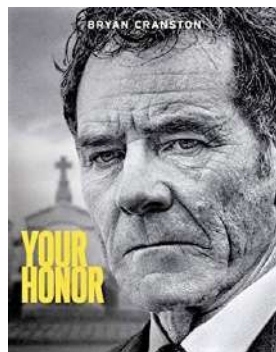
Le souci des autres. – Même personnellement éloigné de la pratique chrétienne, Georges Rémi a été très marqué par son éducation catholique et le scoutisme. L'abbé Norbert Wallez, le directeur du quotidien *Le Vingtième Siècle*, lui confie vite *Le Petit Vingtième*, un hebdomadaire pour la jeunesse dans lequel il crée et développe Tintin. Celui-ci restera, au long de ses aventures, une sorte de boy-scout volant au secours d'autrui et portant sur les êtres un regard bienveillant. Ce souci des autres, implicitement inspiré par la parole du Christ, pousse le jeune homme à faire don de lui-même, y compris pour sauver ses ennemis, dont il se montre toujours prêt à pardonner les méfaits. Puisqu'il s'est projeté dans son personnage, le mystère d'Hergé n'est-il pas le mystère de l'amour du prochain ? ■

L. B.

Série

■ **Your Honor.** – Jusqu'où peut aller un père, juge d'une grande probité, afin de protéger son fils qui a tué accidentellement un des enfants du parrain local ? Comme dans la remarquable série *Breaking Bad*, c'est Bryan Cranston – qui incarne un père sympathique – qui va rapidement glisser dans une spirale tourmentée. Walter White devient ici Michael Desiato et va devoir affronter les mêmes dilemmes moraux, familiaux et professionnels.

Pour sauver son fils Adam de la vengeance de la famille du mafieux Jimmy Baxter, le magistrat le plus intègre de La Nouvelle-Orléans se laisse aller aux pires compromissions, de la falsification de preuves au trucage d'un procès. Deux saisons intenses où l'on voit ce père s'enfoncer et s'enfermer dans la fatalité d'un engrenage qui fait



beaucoup penser au film *Le Choix des armes* d'Alain Corneau (1981).

Condamné et emprisonné après la découverte de ses turpitudes, il ne se pardonne pas la mort de son fils, victime collatérale de ses choix. Suicidaire mais empêché de mourir par tous les moyens, le médecin de la prison l'attachant et le gavant comme une oie pour l'obliger à vivre, il est libéré contre son gré par le FBI dans le cadre d'une

enquête fédérale. En effet, l'ambitieux substitut du procureur veut coincer Jimmy Baxter et la cheffe du gang rival, Big Mo, qui tient les quartiers pauvres de la ville et le marché de la drogue.

Les décors sont de grande qualité et les clichés habituels sur La Nouvelle-Orléans (le Mardi gras, la musique, le quartier français...) sont intelligemment évités. On découvre une Nouvelle-Orléans moins clinquante avec les maux de l'Amérique (drogue, pauvreté, corruption, quartiers pauvres contre zones huppées), ainsi qu'un état des lieux, plutôt inquiétant, du système policier et judiciaire américain où la frontière semble toujours plus ténue entre représentants de l'autorité et les hors-la-loi et où les écarts entre classes sociales n'ont jamais été aussi larges.

► **Your Honor (1 & 2).** Canal+

GIHÉ.

Monarchie parlementaire et réforme des retraites

Imaginons un instant que la Constitution de la V^e République ne soit pas celle d'une monarchie présidentielle, mais celle d'une monarchie parlementaire.

Le roi (ou la reine, le cas échéant), désigné chef de l'État par la loi de succession dynastique, inscrite dans la Constitution approuvée par les Français par référendum, assume cette fonction, en toute indépendance envers les partis politiques. Il est politiquement irresponsable devant le Parlement car il ne gouverne pas, ce qui cependant ne le prive pas de prendre des initiatives. Il arbitre pour le bien commun de la nation, garantit les libertés des citoyens et l'application de la Constitution, dans un esprit de justice, tout comme il se porte garant de l'indépendance nationale, de l'unité nationale, de l'intégrité territoriale, et ce, pendant toute la durée de son règne comme il en a fait le serment.

En 2022, les élections législatives (qui pourraient faire l'objet d'un scrutin à la proportionnelle) ont donné une majorité relative au parti Renaissance et à ses alliés, pour laquelle son leader, Emmanuel Macron, avait annoncé dans son programme de gouvernement une réforme des retraites portant l'âge de départ de 62 à 65 ans. Le roi, ayant pris acte du résultat des élections, après avoir consulté les différents chefs de partis appelle Emmanuel Macron pour former un gouvernement et le nomme Premier ministre.

En Conseil des ministres, présidé par le roi, Emmanuel Macron annonce qu'il engagera sa réforme des retraites devant le Parlement, au moyen d'un projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLFRSS), relevant de l'article 47-1 de la Constitution. Ce procédé n'est pas sans arrière-pensée : les délais d'examen du texte sont ainsi limités (20 jours pour l'Assemblée), puis voté ou non, le projet est transmis au Sénat qui dispose de 15 jours pour se prononcer. Au maximum, le Parlement doit avoir voté dans les 50 jours maximum ; sinon le PLFRSS peut être adopté par voie d'ordonnance. Par ailleurs, s'agissant d'une loi budgétaire, l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution permettant l'adoption d'une loi sans vote, au risque de voir cependant le gouvernement censuré, peut être envisagée sans limite.

Le roi fait observer au Premier ministre qu'une réforme de cette importance qui, de surcroît, n'a pas le soutien de l'opinion publique ni celui des syndicats unis contre elle, et encore moins celui des actifs, nécessiterait plus de respect des prérogatives du Parlement, d'autant qu'il n'y a pas d'urgence et que la réforme n'engage pas

seulement l'année en cours, mais les années à venir.

Emmanuel Macron passe outre et engage, comme annoncé, sa réforme. Il s'ensuit une levée de boucliers au Parlement pendant plusieurs semaines, donnant lieu à de nombreuses manifestations dans toute la France, ainsi qu'à des violences (les manifestants ne sont pas en cause, mais seulement des casseurs parfaitement identifiés, surnommés *black blocs*). Le roi a demandé fermement à son ministre de l'Intérieur, ministre d'État, responsable devant lui et le Parlement, de prendre les moyens nécessaires pour y remédier.



Suite à l'obstruction parlementaire de la gauche, rassemblée dans la NUPES, la loi n'a pu être votée en première lecture par l'Assemblée nationale (notamment son article 7 portant l'âge de la retraite de 62 à 64 ans : un an de moins, concession faite par le Premier ministre), mais seulement par le Sénat, après l'avoir amendée. Une commission mixte paritaire est chargée de présenter un texte définitif, pour un vote définitif après seconde lecture à l'Assemblée nationale.

En Conseil des ministres, Emmanuel Macron, après avoir sondé le parti Les Républicains, plutôt favorable à cette réforme, mais aussi sa propre majorité relative, annonce néanmoins que des risques sérieux existent pour qu'il ne puisse réunir une majorité parlementaire sur le texte, et prône l'utilisation de la procédure prévue à l'article 49-3 de la Constitution.

Le roi rappelle au Premier ministre qu'il lui avait déconseillé d'utiliser le moyen d'une loi budgétaire rectificative, et que l'utilisation du 49-3 ne viendrait qu'aggraver la crise politique et sociale installée dans le pays depuis plusieurs semaines. Il lui recommande de laisser la procédure de vote aller jusqu'à son terme, car quand bien même le gouvernement ne serait pas censuré, cette loi demeurerait constitutionnellement discutable et illégitime pour les Français. Il déclare que si le gouvernement s'obstinait à aller dans cette voie, il soumettrait directement ce projet de réforme au référendum, au nom de l'unité nationale dont il est le garant.

Pas dissuadé pour autant, Emmanuel Macron tente de passer en force. La loi finit par être adoptée sans vote et il s'en faut de peu (9 voix) que le gouvernement soit renversé. Pour devancer les recours des diverses oppositions devant le Conseil constitutionnel, le Premier ministre décide également de s'en remettre à celui-ci. Le roi lui rappelle cependant que quand bien même le Conseil constitutionnel déclarerait la loi conforme à la Constitution, un référendum serait engagé pour que la réforme puisse être ou non approuvée par les Français.

Finalement, le Conseil constitutionnel, non pas composé de personnalités politiques mais de hauts magistrats (nommés par le roi directement pour un tiers, et sur proposition des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour les deux autres tiers), a invalidé la réforme en totalité, notamment pour détournement de procédure parlementaire et pour manque de clarté et de sincérité des débats (le gouvernement ayant été dans l'incapacité de fournir des chiffres justes, ayant changé plusieurs fois de versions notamment quant au nombre réel de bénéficiaires de la pension minimum à 1 200 euros). Il n'y aura donc pas nécessité, dans l'immédiat, de recourir au référendum. Quant à l'éventualité d'une dissolution de l'Assemblée nationale, prérogative du chef de l'État, celle-ci n'a pas été souhaitée par le Premier ministre, ni envisagée par le roi, dans la mesure où la législature n'en est qu'à son début, et sans réelle possibilité de trouver une majorité alliant les différentes oppositions.

Le gouvernement Macron va donc devoir remettre sa réforme des retraites à plat, en concertation avec les syndicats. La crise étant passée, le calme et la sérénité vont pouvoir revenir dans un climat apaisé et dans l'intérêt du pays, pour préparer les projets d'avenir à mettre en œuvre.

Vive le roi ! Vive la Nation ! Vive la France ! ■

DENIS CRIBIER.



Brèves royales

■ **17-20 avril. Jérusalem.** – Visite en Israël du prince héritier iranien Reza Pahlavi. Première dans l'histoire – sans remonter au roi Cyrus le Grand et à la reine Esther, comme il y a fait référence –, il a été reçu par le président de l'État Isaac Herzog, et à huis clos par le Premier ministre Netanyahu. Il s'est rendu au Mémorial de la Shoah le jour officiel de la commémoration et a prié devant le mur des Lamentations. Il a également visité à Haïfa le mausolée du fondateur des Bahaïs, nombreux en Iran et souvent persécutés. On ne mentionne pas de passage par l'esplanade du Haram-al-Sharif.

La presse israélienne s'interroge sur le sens exact de ce périple au moment où le prince s'efforce de rassembler l'opposition au régime de Téhéran. Tout au long de son séjour conclu par une conférence de presse, il était accompagné d'un ministre israélien, la ministre de l'Intelligence, Gila Gamliel.

■ **21 avril. Rabat.** – Vœux de fête de fin du Ramadan (*Aïd al-Fitr*) au roi Mohamed VI. Le souverain avait regagné le Maroc le 23 mars pour le début du mois de jeûne après une absence de trois mois. Le magazine mensuel *1843* publié par l'hebdomadaire britannique *The Economist* a publié le 14 avril une vaste enquête abondamment illustrée sur le malaise – ou le mal-être – du monarque qui l'éloignerait de son pays pour des périodes prolongées (200 jours d'absence en 2022) qu'il passe au Gabon et en France: « *Le mystère du roi absent* ».

Au-delà de sa vie privée (le magazine s'étend longuement sur l'amitié du roi avec un ancien boxeur Abu Azaitar qu'il compare à l'influence de Raspoutine sur les Romanov) et de ses ennuis de santé (en partie surmontés grâce à la thérapie de l'athlète), le roi supporterait mal le poids de la structure de « *l'État profond* » (*Makhzen*) qui lui dénierait sa liberté. Alors que lui approche la soixantaine (21 août prochain), son fils aîné, Moulay Hassan, fête ses vingt ans ce 8 mai. La famille alaouite est apparue unie lors des célébrations religieuses à la grande mosquée Hassan II de Casablanca.

■ **Signalé.** – Réédition des *Souvenirs d'Espagne et d'Europe de l'Infante Eulalie* (1864-1958), par Jacques Brunel, éditions Lacurne. Publiés en 1935, s'arrêtant à la chute d'Alphonse XIII, son neveu, en 1931, ils révèlent une vraie femme d'État qui souhaitait allier démocratie et royalisme.

MARIE-JO YORK.

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi sont ouvertes au public.** Elles débutent à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros).

Le programme des prochaines conférences est le suivant:

Mercredi 10 mai
François Molle

Crise climatique, crise de l'eau : causes et conséquences

Mercredi 17 mai
Bernard Bourdin

Le chrétien peut-il aussi être citoyen ?

Mercredi 24 mai
Arnaud Teyssier

Alain Peyrefitte, Las Cases du général de Gaulle ?

Mercredi 31 mai
André Grimaldi

Sauvons l'hôpital public !

Mercredi 7 juin
Laureline Fontaine

La Constitution maltraitée. Anatomie du Conseil constitutionnel.

Mercredi 14 juin
Françoise Germain-Robin

La grande manipulation de Paul Kagamé.

Mercredi 21 juin
Alain Juillet

Le crépuscule de l'Occident : fantasmes et réalités.

Mercredi 28 juin
David Langlois-Mallet

L'avenir de Paris.

Nos amis qui souhaitent suivre ces réunions en visioconférence recevront, sur simple demande via l'adresse mail du journal, une invitation par voie de circulaire électronique leur permettant de se connecter en début de séance. Toutes les conférences des Mercredis sont, par ailleurs, mises en ligne sur notre chaîne Youtube: <https://www.youtube.com/c/NouvelleActionRoyaliste>

Revue Cité

Le n° 3, d'avril 2023, est paru.

DOSSIER : Faut-il en finir avec les élites ?

- *Tous en baskets : les élites ont-elles renoncé à la distinction ?* par Pierre Bonnay.
- *Une élite unique est en train d'advenir en France*, entretien avec Éric Anceau.
- *Tout se tient dans les malheurs d'un peuple. La crise systémique de la formation des élites*, par Arnaud Teyssier.
- *Intellos : une élite en perdition ?* par Philippe Arondel.
- *De la production d'idées au suivisme d'élites : les partis politiques ont-ils renié leur mission initiale ?* par Alois Lang-Rousseau.
- *Il est impérieux d'en revenir aux fondamentaux de la morale publique et républicaine*, entretien avec Olivier Bianchi.

MAGAZINE : Recensions. – Expositions. – Cinéma. – Littérature. – Chroniques.

Pour s'abonner à Cité ou acheter ce numéro directement en ligne : <https://revuecite.fr/abonnement/>

La Nouvelle Action royaliste

Communiqué. Depuis la sortie de son livre *Le Frérisme et ses réseaux, l'enquête*, publié en janvier 2023, l'anthropologue et chercheuse au CNRS Florence Bergeaud-Blackler subit nombre d'injures sur les réseaux sociaux, d'articles de presse calomnieux, de pressions sur son éditeur et de menaces de mort. Cet état de fait est intolérable. Dans une démocratie et un état de droit, rien ne peut légitimer les menaces et intimidations envers les intellectuels. **La NAR apporte tout son soutien à Florence Bergeaud-Blackler.**

■ **Notre campagne pour la défense nationale :** Après l'envoi du dossier adressé aux parlementaires les alertant sur les impasses de la prochaine loi de programmation militaire, la NAR sera présente dans le débat qui s'ouvrira mi-mai au Parlement. **Nous publions le 16 mai un n° spécial de Royaliste (1256 bis) qui relayera nos critiques et propositions auprès des deux assemblées et d'un large public.** Merci à nos amis de diffuser ce numéro autour d'eux.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.
CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Par Bertrand Renouvin

Vers la reconstruction ?

Nous sommes en train de vivre l'un des plus grands mouvements sociaux de toute notre histoire. Il n'est pas encore possible d'en prendre toute la mesure, faute de distance par rapport aux événements. Cependant, la dynamique observée depuis janvier vient démentir le récit d'un peuple résigné, fragmenté et devenu largement indifférent aux affaires de la cité.

Dans les rues et par divers modes d'expression, les classes moyennes et populaires manifestent une même volonté de blocage des réformes néolibérales, une même détestation d'Emmanuel Macron. L'intersyndicale exprime cette volonté unitaire, qui demeure vive malgré les déconvenues provoquées par les manœuvres gouvernementales et par le Conseil constitutionnel.

Au lieu de s'étioler, le mouvement est stimulé par l'attitude du milieu dirigeant, qui joue en même temps de la séduction grossière et de l'intimidation. Pris dans ce jeu, le polyvalent de l'Élysée, le romancier de Bercy et le matamore de la place Beauvau ne veulent pas voir que tous les Français en colère ne sont pas encore descendus dans la rue – alors que la hausse insupportable des prix alimentaires y poussera tôt ou tard citadins et ruraux.

Toute révolte naît du sentiment que l'intolérable est atteint. La retraite à 64 ans est intolérable. L'inflation sans hausse proportionnelle des salaires et des retraites est intolérable. Les logiques de précarité, de relégation, de déclassement sont intolérables. Face à ce sentiment justifié et quotidiennement vécu par des millions de Français, face à la volonté massive de bloquer le système qui produit depuis quarante ans de la violence et du désespoir, la gouvernance oligarchique est aujourd'hui paralysée et divisée.

Tel est le fait nouveau. Vainqueur par rejet en 2022, Emmanuel Macron n'a pas obtenu la majorité soumise dont il avait besoin pour imposer une nouvelle série de recettes néolibérales. La réforme des retraites aurait dû rassembler tous les clans de l'oligarchie, mais la défection d'une fraction de la droite libérale a marqué la fin du fait majoritaire. Comme la lutte de succession est déjà engagée dans la macronie, comme l'équipe au pouvoir est soutenue par des groupes sociaux très minoritaires dans le pays, l'Élysée et Matignon vont simplement tenter des manœuvres de survie sous le regard courroucé du patronat, des milieux financiers et, par conséquent, des médias.

D'où une question qui va devenir cruciale : que se passe-t-il quand un pouvoir paralysé affronte un mouvement social aussi massif que déterminé ? L'oligarchie n'a plus rien à attendre des techniques éculées de la communication, que les postures d'une

Marlène Schiappa, dans *Playboy*, et d'un Bruno Le Maire, chez Gallimard, achèvent de ruiner. L'éclatement de l'intersyndicale, selon le vœu sans cesse exprimé par la classe dirigeante, provoquerait un désespoir lourd de violences qu'une police fatiguée de subir les effets de l'injustice sociale serait une fois de plus – ou de trop – chargée de réprimer.

Restent les mesures ponctuelles, déversées par voie réglementaire dans divers domaines et mises en scène par Emmanuel Macron en bras de chemise, volant d'un endroit à l'autre et disertant sous protection des CRS et de la Gendarmerie. Cette agitation ne peut nous faire oublier que le gouvernement n'est plus qu'une gouvernance opérant sous contrainte bruxelloise, francfortoise et américaine. Objet de la vindicte publique, Emmanuel Macron n'est qu'un gestionnaire qui navigue à l'intérieur de ce système contraignant, pliant toujours sur l'essentiel et négociant quelques facilités marginales. C'est donc l'ensemble du dispositif néolibéral qu'il faut récuser, en soulignant les impasses de tout réaménagement sectoriel.

Le constat vaut pour la macronie comme pour les oppositions. Les problèmes ne se traitent pas dans des dossiers. Tous les facteurs de régression et de crise sont imbriqués. Ils forment une totalité opaque, menaçante et fragile que divers pouvoirs étatiques, financiers et monétaires s'efforcent de maintenir dans sa violente instabilité, en raison des prodigieux profits qu'en tirent les minorités privilégiées.

D'où l'impossibilité pratique du réformisme. La politique de l'environnement implique un nouveau mode d'industrialisation, qui n'est pas concevable sans une économie mobilisée, protégée par des tarifs douaniers et par une stratégie fondée sur la libre disposition de l'instrument monétaire. Le travail reprendra sa signification grâce à ce projet de reconstruction, aux conditions fixées par les politiques de protection sociale, de redistribution des revenus et de contrôle des prix. C'est selon cette nouvelle politique économique et sociale que l'on pourra sérieusement traiter la lancinante question de l'immigration.

Bien connu de nos lecteurs, le seul mérite de ce programme commun de reconstruction était, jusqu'en janvier dernier, d'exister. Il peut former aujourd'hui la perspective positive d'un mouvement social qui est très normalement animé par une volonté de rejet. Il suffirait que quelques politiques s'en emparent pour que s'inversent les logiques de décomposition du milieu politique. Il ne paraît plus impossible de changer le cours de notre histoire. ■

Sommaire

Page 2 – Emmanuel Macron : *Moi, le Chaos !* – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Retraites : la réforme pour rien. – La politique au crible.

Page 4 – Dépendance aux matières critiques chinoises : le plan de l'UE. – Brèves sociales.

Page 5 – Qu'est-il arrivé à Paris ?

Page 6 – Finlande. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 7 – Les amis verts (I) : Modi.

Pages 8-9 – Entretien avec Benoist Bihan : conduire la guerre.

Page 10 – Comprendre la guerre au XIX^e siècle. – Lectures.

Page 11 – Barrès vu par Mauriac.

Page 12 – Instrumentalisation de la norme suprême.

Page 13 – Approfondir le mystère Hergé. – *Your Honor*.

Page 14 – Monarchie parlementaire et réforme des retraites.

Page 15 – Brèves royales. – Mercredis de la NAR. – La revue *Cité*. – Communiqués.

Page 16 – Vers la reconstruction ?